

**CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION H/F
(contrat local)**

I – NATURE DU POSTE	Conseiller principal d'éducation H/F
II –SUPERIEUR HIERARCHIQUE	Chef d'établissement et son adjoint
III- AFFECTATION	Site de EL MEARAG-Le Caire
IV – MISSIONS	Organisation et animation du service de la vie scolaire au collège-lycée
V – ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'accueil, les conditions d'entrée et de sorties des élèves, les déplacements et la surveillance dans les zones de travail et d'études collectives et les zones récréatives en veillant à la sécurité et au bien-être. - En tant que chef de service « vie scolaire », la candidate ou le candidat devra gérer les ressources humaines placées sous sa responsabilité. - Garantir et promouvoir auprès des élèves et des parents en lien avec les autres personnels le respect des règles de vie et de droit dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement. - Gérer et suivre les punitions et sanctions en accord avec le chef d'établissement et les enseignants. - Contribuer à l'enseignement civique et moral (EMC) de l'élève : coopérer avec les enseignants pour élaborer des situations d'apprentissage, développer et évaluer les compétences visées (socle commun de compétences, de connaissances et de culture) - Prévenir et résoudre les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation et en se mettant à l'écoute des élèves. - Suivre les élèves pour détecter ceux à risques et instaurer le dialogue avec les professeurs, la direction et les parents. - S'appuyer sur le relais de proximité (PP, infirmière, psychologue...) pour accompagner les élèves les plus en difficulté. - Organiser les tâches administratives liées à la vie de l'établissement (organisation des examens, organisation de la rentrée scolaire, mise à jour des bases de données-élèves..) - Participer à la mission générale de diffusion de la langue et de la culture française - Adhérer au projet d'établissement en impulsant et en coordonnant le volet éducatif (animation socio-éducative, animation du CVC, CVL..)
VII- QUALIFICATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme « encadrement éducatif » ou équivalent de niveau licence minimum - Expérience solide requise dans un poste équivalent au collège-lycée - Connaissance du système éducatif français indispensable - La conseillère ou le conseiller participera aux réunions de direction et travaillera en grande proximité avec le proviseur et son adjoint.
VIII – SPECIFICITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. - Le (la) candidat(e) travaillera de concert et en grande proximité avec le (la) CPE



	<ul style="list-style-type: none"> - Le (la) candidat(e) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de mener des projets pédagogiques innovants. - La candidate ou le candidat devra être capable d'une réflexion professionnelle pertinente sur son service et son lien avec les élèves et posséder une réelle aptitude au travail collaboratif au sein de cette équipe comme au sein des équipes pédagogiques et éducatives - Equipe de vie scolaire : 18 (regroupant collège et lycée) - La candidate ou le candidat devra savoir utiliser OFFICE 365, SKOLENGO et parfaitement maîtriser PRONOTE.
<p>IX – Rémunération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement s'effectue à l'échelon 1 (salaire de base 2327.75 €) + 296.37€/mois d'indemnité complémentaire - Reclassement sur présentation des justificatifs (8 ans d'expériences=échelon 3 = 2599.43 € / 16 ans d'expériences=échelon 7=3173.65 € / 20 ans d'expériences=échelon 8 = 3309.48 €)